

M@DIAGRIF

TECHNOLOGIES INTERACTIVES

COMMENTAIRES ET ANALYSES DE LA DIRECTION

EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2009

Commentaires et analyses de la direction

POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2009

Les commentaires et analyses de la direction (« C&AD »), qui ont été rédigés en date du 9 juin 2009, sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Technologies Interactives Mediagrif Inc. (« Mediagrif » ou la « Société »), devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes afférentes au 31 mars 2009 et 2008. Ces commentaires et analyses comparent les résultats enregistrés pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2009 et 2008. De plus, ils traitent des risques et des incertitudes susceptibles d'avoir un impact sur nos activités futures. Les états financiers consolidés vérifiés de la Société sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR »). À moins d'indications contraires, tous les montants sont en dollars canadiens.

En plus de fournir des calculs du bénéfice selon les PCGR, les états des résultats de la Société présentent le bénéfice d'exploitation et le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») comme calcul supplémentaire des résultats. La Société fait parfois référence aux fonds auto-générés comme mesures financières dans ses documents. Ceux-ci sont définis comme les flux monétaires provenant des activités d'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'actifs incorporels et d'autres actifs présentés sous les activités d'investissement. Le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et les fonds auto-générés ne se veulent pas des calculs devant être considérés comme des substituts aux autres calculs du rendement de l'exploitation établis selon les PCGR du Canada. Les PCGR ne donnent pas de sens normalisé à ces calculs qui ne peuvent donc pas être comparés à des calculs semblables utilisés par d'autres entreprises. Le bénéfice d'exploitation et le BAIIA sont présentés dans le but d'aider les investisseurs à établir la capacité de la Société à générer une rentabilité opérationnelle et pour évaluer la performance financière de la Société. Les fonds auto-générés sont présentés dans le but d'aider les investisseurs à établir la capacité de la Société à générer des flux monétaires pour financer sa croissance.

■ PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Mediagrif fournit des solutions de commerce électronique pour les entreprises à travers le monde depuis 1996. Ses réseaux d'affaires électroniques fonctionnent sous forme de plateformes web dédiées à des secteurs d'activités spécifiques, permettant le commerce entre les acheteurs et fournisseurs corporatifs tout en les aidant à trouver, acheter et vendre des produits, à échanger de l'information et à accéder à des opportunités d'affaires avec une plus grande rapidité et efficacité. La base de clients internationaux de Mediagrif inclut des petites, moyennes et grandes entreprises, ainsi que des agences gouvernementales. La Société fournit actuellement des solutions pour des entreprises des secteurs des composants électroniques, des équipements informatiques, des télécommunications, des équipements médicaux, des camions et équipements lourds, des pièces d'automobiles, des vins et spiritueux, de la joaillerie, des appels d'offres électroniques, de la publication électronique d'intelligence d'affaires gouvernementale et de la construction. Les services de Mediagrif sont maintenant rendus par une équipe expérimentée de 350 employés. Mediagrif (TSX : MDF) a établi son siège social à Longueuil et possède des bureaux dans les régions métropolitaines d'Ottawa (Canada), Atlanta et Washington et dans les villes d'Albany, San Diego, Tampa, Charlotte (États-Unis) et à Shenzhen (Chine).

■ ÉNONCÉ DE LA MISSION

Notre mission est de fournir aux entreprises des solutions de commerce électronique innovatrices les aidant à maximiser leurs résultats et leur efficacité. Ce faisant, nous cherchons à créer de la valeur pour nos clients, employés et actionnaires. Nos membres utilisent nos solutions et réseaux d'affaires électroniques pour accroître leur productivité et améliorer leur compétitivité sur un marché global en constante croissance.

■ DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

Au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice financier 2009, d'importants changements ont été apportés au conseil d'administration et à l'équipe de direction de la Société. En résumé, le 15 décembre 2008, le conseil d'administration a nommé Claude Roy à titre de chef de la direction et président du conseil, remplaçant respectivement Denis Gadbois et Léon Courville. Ce même jour, Michel Dubé et Marc P. Brunet ont été nommés au conseil, remplaçant deux membres sortants. Le 6 février 2009, Léon Courville a remis sa démission au conseil et Gilles Laurin, André Courtemanche et Patrice Commune ont été nommés à titre d'administrateurs.

À la suite de ces changements, le conseil nouvellement nommé et le chef de la direction ont procédé à une revue stratégique et opérationnelle des activités de Mediagrif dans le but de relever le défi que représente le contexte économique actuel et d'établir une base solide pour la rentabilité et la croissance future.

- » Des mesures immédiates ont été initiées pour rétablir une marge opérationnelle positive aux réseaux d'affaires de Mediagrif, en réduisant les effectifs, en fermant des bureaux, en relocalisant des employés et en changeant des membres de la direction, afin de réduire nos coûts, de rationaliser nos opérations et de simplifier notre structure hiérarchique.
- » Trois membres de la haute direction de Mediagrif, incluant le chef de la direction financière, ont démissionné au cours du quatrième trimestre à la suite des changements au conseil d'administration. Ces postes ont été comblés à l'interne.
- » Nos opérations internationales ont été réduites avec la vente de nos intérêts indiens détenus par Centerac DMCC (opérateur de Yarnsandfibers.com) à notre coactionnaire le 23 mars 2009 et nous avons commencé le processus de liquidation de notre coentreprise de Dubaï détenue par

Polygon DMCC et ses filiales le 16 mars 2009. L'incidence de ces changements, s'il y a lieu, est présentée dans la section des données financières sélectionnées.

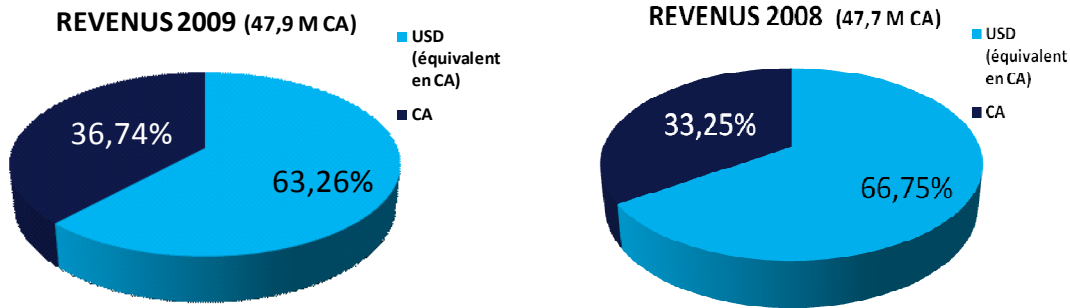
- » Les dépenses en capital liées à la recherche et développement, à l'intelligence d'affaires, à l'analyse de données web et aux services d'hébergement ont été engagées dans le but d'améliorer la qualité de nos services et le suivi de nos réseaux d'affaires.
- » L'innovation et l'orientation client ont été placées au centre de notre stratégie par l'attribution de ressources plus importantes au développement de produits innovateurs répondant à des besoins spécifiques des clients et avec un intérêt renouvelé pour des opportunités d'affaires ayant un potentiel de croissance élevé.
- » De nouvelles initiatives seront mises en œuvre pour améliorer nos marges d'exploitation. Les résultats du quatrième trimestre fournissent une indication de l'incidence des mesures de réduction des coûts sur les résultats futurs.

■ DONNÉES FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

	2009	2008	2007	2006	2005	2004
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
RÉSULTATS CONSOLIDÉS ⁽¹⁾						
PRODUITS	47 940	47 749	46 044	50 128	46 321	48 678
MARGE BRUTE	36 819	37 706	37 525	42 093	38 785	41 486
CHARGES D'EXPLOITATION						
Frais généraux et administratifs	16 301	12 691	12 264	9 674	9 231	9 651
Frais de vente et de commercialisation	11 159	10 717	8 544	8 109	7 427	6 978
Coût de technologie	8 342	9 210	8 173	8 091	8 619	10 223
Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions	1 557	1 663	1 255	1 199	1 456	3 423
Rémunération à base d'actions	465	640	603	977	738	1 413
Frais de restructuration	-	-	-	-	1 024	-
Dépréciation des actifs incorporels	6 610	-	-	-	-	-
Perte sur disposition d'un investissement	213	-	-	-	-	-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	44 647	34 921	30 839	28 050	28 495	31 688
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (PERTE)	(7 829)	2 785	6 686	14 043	10 290	9 798
BAIIA	5 175	9 694	12 522	19 951	17 116	18 933
BÉNÉFICE NET (PERTE)	(1 349)	1 951	5 057	9 779	7 540	7 295
Bénéfice (perte) par action de base	(0.09)	0.12	0.29	0.54	0.42	0.41
Bénéfice (perte) par action dilué	(0.09)	0.12	0.28	0.53	0.40	0.39
Actions en circulation (base)	14 262	16 201	17 567	18 043	18 023	17 803
Actions en circulation (dilué)	14 262	16 259	17 873	18 574	18 766	18 757
BILAN CONSOLIDÉ						
Espèces et quasi espèces et placements à court terme	27 734	27 798	64 319	60 899	51 593	60 770
Actif à long terme	40 113	45 982	36 650	35 911	36 096	13 941
Actif total	81 818	85 583	108 321	104 639	94 855	83 646
Passif total	21 321	22 324	19 390	18 465	14 656	11 351
Capitaux propres	60 497	63 258	88 931	86 174	80 200	72 295
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS						
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	4 847	5,623	12 633	17 320	13 527	14 916
Flux de trésorerie utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(2 784)	(4 310)	(3 577)	(4 101)	(3 553)	(4 052)
Flux de trésorerie utilisés pour l'acquisition d'entreprises	(577)	(8 088)	(2 468)	(641)	(19 121)	(1 905)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 862)	(28 359)	(3 364)	(5 356)	(400)	(464)

⁽¹⁾ Dollars canadiens en milliers, excepté pour les montants relatifs au bénéfice par action.

■ RÉSULTATS D'EXPLOITATION



Les entreprises générant des revenus en dollars canadiens, MERX et Global Wine & Spirits, ont démontré une croissance particulièrement prospère durant l'exercice 2009, ce qui a entraîné un meilleur ratio des revenus canadiens.

Conséquemment, les revenus en dollars US ont diminué au cours de l'exercice 2009. L'augmentation des revenus US sur le service gouvernemental d'appels d'offres électroniques a été compensée par la diminution des revenus des réseaux de Parts Exchange.

PRODUITS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, les produits ont augmenté, en comparaison avec l'exercice précédent, de 47,7 millions \$ à 47,9 millions \$. En excluant l'incidence sur les produits des acquisitions de Market Velocity (« MVI ») et epipeline (« EPI ») qui ont contribué aux résultats consolidés de la Société pour tout l'exercice financier de 2009 mais seulement pour une partie de l'exercice 2008, les produits totaux ont diminué de 44,8 millions \$ à 43,1 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2009. Les acquisitions de MVI et EPI ont contribué pour 4,8 millions \$ aux produits de l'exercice terminé le 31 mars 2009 comparativement à 2,9 millions \$ pour l'exercice précédent.

Malgré la croissance interne enregistrée par BidNet, MERX, Carrus et Global Wine & Spirits, celle-ci fut principalement contrée par une baisse au niveau de Power Source On-Line, The Broker Forum et Polygon, qui ont fait face à un ralentissement de leur marché causé par des incertitudes économiques et par des revenus moyens moins élevés par membre.

La variation du taux de change est un autre élément contrant la croissance interne et l'impact des acquisitions pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, car 63 % des revenus ont été gagnés en dollars américains. Par conséquent, la variation du taux de change a contribué à faire diminuer les produits de 0,3 million \$. En dollars constants, et incluant l'impact des acquisitions de MVI et EPI, les produits totaux ont augmenté de 0,5 million \$.

MARGE BRUTE

La marge brute en pourcentage des produits pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 a diminué à 76,8 % comparativement à 79,0 % au cours de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique en partie par l'incidence des marges brutes inférieures de EPI et de Carrus, et par des primes de séparation de 0,2 million \$.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, les charges d'exploitation ont augmenté à 44,6 millions \$, comparativement à 34,9 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement

attribuable aux primes de séparation de 4,1 millions \$, à la dépréciation des actifs à long-terme de 3,6 millions \$, à la radiation des logiciels capitalisés de 3,0 millions \$, à la radiation des coûts d'acquisition capitalisés relatifs à une acquisition qui ne s'est pas réalisée de 0,4 million \$ et à une perte sur la disposition d'un placement de 0,2 million \$. En excluant ces éléments, les charges d'exploitation auraient été de 33,3 millions \$. Au cours de l'exercice, les charges d'exploitation ont été influencées par les éléments suivants :

- Une augmentation des frais généraux et administratifs de 16,3 millions \$, comparativement à 12,7 millions \$ pour l'exercice précédent en raison principalement des primes de séparation de 3,2 millions \$ et de la radiation de coûts d'acquisition capitalisés relatifs à une acquisition non réalisée de 0,4 million \$.
- Une augmentation des frais de vente et de commercialisation de 10,7 millions \$ pour l'exercice précédent à 11,2 millions \$ cette année en raison principalement des primes de séparation de 0,4 million \$ et de mauvaises créances plus élevées causées par le contexte économique.
- Une diminution des frais liés à la technologie de 9,2 millions \$ pour l'exercice précédant comparativement à 8,3 millions \$ cette année. Les dépenses liées aux paiements de primes de séparation de 0,5 million \$ ont été compensées par une diminution des salaires et de l'amortissement des logiciels capitalisés.
- L'amortissement des actifs incorporels d'acquisition a légèrement diminué de 1,7 million \$ à 1,6 million \$ en raison de la dépréciation de leur valeur.
- Certains projets relatifs aux logiciels développés à l'interne ont été abandonnés, causant une radiation de 3,0 millions \$. Un test de dépréciation a été effectué sur les actifs incorporels d'acquisition, causant une radiation de 3,6 millions \$.
- Centerac DMCC a été vendu à son coactionnaire au 23 mars 2009 et une perte de 0,2 million \$ a été reconnue.
- La dépréciation du dollar canadien face au dollar américain n'a pas eu d'incidence significative sur les charges d'exploitation car la majorité des coûts sont engagés en dollars canadiens.
- La dépense liée à la rémunération à base d'actions a légèrement diminué à 0,5 million \$ pour l'exercice 2009 comparativement à 0,6 million \$ pour l'exercice précédent en raison d'une diminution du nombre d'options d'achat d'actions due à des départs et des expirations.

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, la perte d'exploitation a atteint 7,8 millions \$ comparativement à un bénéfice de 2,8 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par les mêmes raisons décrites précédemment.

AUTRES PRODUITS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, les autres produits ont atteint 2,3 millions \$, comparativement à 1,3 million \$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à un gain de change de 2,3 millions \$ comparativement à une perte de change de 0,1 million \$ pour l'exercice précédent, partiellement compensée par une diminution des revenus d'intérêts à 0,5 million \$ pour l'exercice 2009 comparativement à 1,8 million \$ pour l'exercice précédent.

CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, la provision d'impôts sur les bénéfices s'est chiffrée à une récupération nette de 4,2 millions \$, représentant un taux effectif d'impôt de 75,6%, comparativement à une charge de 2,1 millions \$ pour l'exercice précédent, représentant un taux effectif d'impôt de 51,8 %. Le taux statutaire d'impôt pour l'exercice 2009 et l'exercice 2008 était de 30,9 % et 31,74 % respectivement, une diminution liée à la baisse du taux d'impôt fédéral canadien.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, les principaux facteurs expliquant la différence entre le taux statutaire et le taux effectif d'impôt est le renversement d'une provision d'impôts de 2,1 millions \$, les ajustements liés à la provision d'impôts de l'exercice précédent, les cotisations d'années antérieures, l'incidence d'un changement de taux d'impôts statutaires sur nos impôts futurs et les dépenses non déductibles sur nos opérations internationales et notre rémunération à base d'actions.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, les dépenses non déductibles sur nos opérations internationales, les pertes d'opérations non reconnues aux États-Unis et l'ajustement lié à la provision d'impôts de l'exercice précédent compensé par un changement dans la distribution géographique des profits ont été les principaux facteurs expliquant la différence entre le taux statutaire et le taux effectif d'impôt.

BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

La perte de base par action s'est élevée à 0,09 \$ comparativement à un bénéfice de base par action de 0,12 \$ au cours de l'exercice précédent. Ceci est principalement attribuable aux coûts des primes de séparation et du test de dépréciation effectué sur les actifs intangibles. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 et 2008 s'est élevé à 14,3 millions et 16,2 millions respectivement.

■ SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

	T4 2009	Ajustements	Après ajustements
	\$	\$	\$
RÉSULTATS CONSOLIDÉS ⁽¹⁾			
PRODUITS	11 840	-	11 840
MARGE BRUTE ⁽²⁾	9 152	129	9 281
CHARGES D'EXPLOITATION			
Frais généraux et administratifs ⁽²⁾	5 226	(1 495)	3 731
Frais de vente et de commercialisation ⁽²⁾	2 772	(341)	2 431
Coût de technologie ⁽²⁾	1 882	(474)	1 408
Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions	225	-	225
Rémunération à base d'actions	31	-	31
Dépréciation des actifs incorporels	6 610	(6 610)	-
Perte sur disposition d'un investissement	213	(213)	-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	16 959	(9 133)	7 826
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (PERTE)	(7 807)	9 262	1 455
BAIIA (excluant la dépréciation sur les actifs incorporels et la perte sur disposition d'un investissement)	(192)	2 439	2 247

⁽¹⁾ Dollars canadiens en milliers.

⁽²⁾ Les montants ajustés représentent le coût des primes de séparation.

PRODUITS

Les produits pour le quatrième trimestre ont atteint 11,8 millions \$, comparativement à 12,1 millions \$ au cours du même trimestre de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des revenus de The Broker Forum due aux conditions économiques de l'industrie.

MARGE BRUTE

La marge brute inclut des primes de séparation de 0,1 million \$ mais est demeurée stable à 77,3 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 mars 2009, les charges d'exploitation ont totalisé 17,0 millions \$ comparativement à 9,7 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux primes de séparation de 2,3 millions \$, à la dépréciation des actifs intangibles de 3,6 millions \$, à la radiation des logiciels capitalisés de 3,0 millions \$, et à la perte sur disposition d'investissement de 0,2 million \$.

BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION

La perte d'exploitation pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 s'est élevée à 7,8 millions \$, comparativement à une perte de 0,3 million \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par les mêmes raisons décrites précédemment.

AUTRES PRODUITS

Les autres produits ont atteint 0,3 million \$ durant le trimestre courant, comparativement à 0,2 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux gains de change.

IMPÔTS SUR LES REVENUS

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009, la provision d'impôts sur les bénéfices s'est chiffrée à une récupération nette de 2,5 millions \$, représentant un taux effectif d'impôt de 31,0%, comparativement à une charge de 0,2 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, représentant un taux effectif d'impôt de (147,4%).

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009, les principaux facteurs expliquant la différence entre le taux statutaire d'impôts et le taux effectif sont les gains de change non taxables et les dépenses non déductibles sur nos opérations internationales et notre rémunération à base d'actions.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, les principaux facteurs expliquant le taux effectif d'impôt ont été l'augmentation de la provision pour moins-value sur les pertes d'opérations aux États-Unis, la baisse du taux d'impôt canadien sur nos passifs d'impôts futurs et un changement dans la distribution géographique des profits.

BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

La perte de base par action pour le trimestre s'est élevée à 0,35 \$ comparativement à 0,02 \$ au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour les trimestres terminés le 31 mars 2009 et 2008 s'est élevé à 14,3 millions et 14,6 millions respectivement.

PERFORMANCE TRIMESTRIELLE

Les informations financières sélectionnées des huit plus récents trimestres terminés le ou avant le 31 mars 2009 sont présentées ci-après :

	2008				2009			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Produits	11,272	12,102	12,242	12,133	11,978	11,886	12,236	11,840
Bénéfice (perte) d'exploitation	1,304	1,183	629	(329)	478	874	(1,374)	(7,807)
BAIIA	2,726	2,916	2,550	1,502	2,280	2,635	452	(192)
Bénéfice (perte) net	811	868	590	(318)	309	795	2,605	(5,058)
BPA de base (PPA)	0.05	0.05	0.04	(0.02)	0.02	0.06	0.18	(0.35)
BPA dilué (PPA)	0.05	0.05	0.04	(0.02)	0.02	0.06	0.18	(0.35)

TRIMESTRES 2009

- » Le bénéfice d'exploitation a diminué au cours des deux premiers trimestres de l'exercice. Cette diminution est principalement attribuable aux acquisitions de MVI et de EPI réalisées au cours du deuxième trimestre de 2008.
- » Au cours du troisième trimestre, des charges de 1,7 million \$ pour des primes de séparation et de 0,4 million \$ pour la radiation de coûts capitalisés engagés pour une acquisition qui ne s'est pas réalisée ont été enregistrées. Le bénéfice net a été positivement affecté par le renversement d'une réserve d'impôt de 2,1 millions \$.
- » Le bénéfice net du quatrième trimestre a été négativement affecté par des primes de séparation de 2,4 millions \$, la dépréciation de 6,6 millions \$ des actifs à long terme et la perte sur disposition de Centerac DMCC de 0,2 million \$.

TRIMESTRES 2008

- » La principale différence entre le premier et le deuxième trimestre est causée par les revenus relatifs à l'acquisition de MVI au deuxième trimestre.
- » Les dépenses d'exploitation ont augmenté durant le troisième trimestre de l'exercice principalement attribuable aux acquisitions de MVI et de EPI.
- » Suite à la réorganisation annoncée en mars 2008, des dépenses pour primes de séparation ont été enregistrées, ayant une incidence négative sur les résultats financiers.

■ LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Depuis nos débuts, nous avons financé nos opérations et réglé nos dépenses en capital principalement à même les flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation. Nos fonds auto-générés ont permis de financer des acquisitions d'entreprises et l'achat pour annulation d'actions ordinaires.

Au cours du dernier trimestre, la réorganisation de l'effectif global et de la direction de la Société a eu un impact négatif temporaire sur les fonds auto-générés. Cependant, nous prévoyons que ces changements produiront des résultats positifs au cours des trimestres à venir suite aux économies qui y seront reliées.

Pour les prochains exercices, nous prévoyons maintenir notre politique consistant à utiliser des fonds auto-générés afin de réaliser des acquisitions d'entreprises et, si désiré, des rachats d'actions ordinaires pour annulation. Nous prévoyons aussi continuer à appliquer notre politique de maintien d'un solde d'encaisse disponible pour financer de nouvelles occasions d'affaires qui nécessiteraient des ressources financières supérieures à notre capacité actuelle de réaliser des flux monétaires.

Au 31 mars 2009, notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie s'élevaient à 27,7 millions \$, une diminution comparativement aux 27,8 millions \$ au 31 mars 2008. L'année dernière, la Société a effectué un important rachat d'actions pour annulation de 2 873 563 actions ordinaires à un prix de 8,70 \$ par action, pour une contrepartie totale de 25,3 millions \$. Le conseil d'administration de Mediagrif a déterminé que le rachat des actions ordinaires aux termes de l'offre de rachat constituait un emploi approprié des ressources financières de Mediagrif et était dans l'intérêt véritable de ses actionnaires.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 4,2 millions \$ comparativement à 5,6 millions \$ au cours de l'exercice précédent, principalement attribuable à une baisse de la rentabilité causée par la charge liée aux primes de séparation.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement se sont élevés à 3,4 millions \$. Ce montant comprend l'investissement de 0,6 million \$ pour l'acquisition des actifs de BUS Systems Inc. et 2,8 millions \$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement se sont élevés à 40,7 millions \$. Ce montant comprend 8,1 millions \$ pour les acquisitions de MVI et EPI, 4,3 millions \$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels compensés par le transfert de 53,1 millions \$ des placements à court terme à la trésorerie et équivalents de trésorerie.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement se sont élevés à 1,9 million \$ en raison de l'annulation de 590 581 actions ordinaires pour une contrepartie de 1,9 million \$ dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement se sont élevés à 28,4 millions \$ en raison de l'annulation de 444 143 actions ordinaires pour une contrepartie de 2,9 millions \$ dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, de l'offre publique de rachat pour un montant de 25,3 millions \$, d'une levée de 80 250 options d'achat d'actions équivalant à 0,4 million \$ dans le cadre du programme d'options d'achat d'actions, du remboursement des prêts octroyés aux employés destinés à l'achat d'actions pour 0,1 million \$ et du remboursement de 0,7 million \$ de certains éléments de prix d'achat à payer.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à certains risques financiers. La Société ne détient pas d'instruments financiers à des fins spéculatives, mais seulement aux fins de réduction de la volatilité de ses résultats face à ces risques. La note 16 des états financiers consolidés de la Société contient de plus amples informations à propos des instruments financiers.

La Société génère approximativement 63 % de ses ventes en dollars américains, alors que le niveau des coûts des produits et des charges d'exploitation en dollars américains s'élèvent à 34 %. Par conséquent, toute dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien réduit les revenus en dollars canadiens qu'elle réalise sur ses ventes, sans pour autant avoir une diminution comparative de ses charges. La Société utilise des contrats de change à terme pour couvrir une partie de ce risque. L'efficacité de la couverture est évaluée à la fois au moment où la couverture entre en vigueur et sur une base permanente. La direction estime que les couvertures sont efficaces; par conséquent, elle comptabilise les contrats conformément aux exigences de la comptabilité de couverture. Comme la Société couvre un élément monétaire, les gains ou les pertes de change sur la couverture sont portés en réduction des gains ou des pertes de change correspondant de l'élément couvert.

■ OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Toutes les opérations entre parties apparentées ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées au montant d'échange, lequel correspond au montant de la contrepartie convenue par les parties. Nos produits provenant de coentreprises incluant l'amortissement du gain différé sur licences issu de la coentreprise Polygon DMCC aussi bien que de notre partenariat entre Global Wine & Spirits et la SAQ. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, les revenus réalisés auprès de coentreprises se sont élevés à 1,2 million \$ comparativement à 1,4 million \$ au cours de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2009, la Société a payé des frais de gestion de 65 000\$ à un actionnaire corporatif ayant une influence notable sur la Société. L'actionnaire corporatif fournit des services de gestion à la Société, notamment les services de Claude Roy, président et chef de la direction. La transaction a eu lieu dans le cours normal des activités et a été mesurée au montant d'échange, lequel correspond au montant de la contrepartie convenue par les parties.

■ OPÉRATIONS HORS BILAN

Dans le cours normal des activités, la Société finance hors bilan certaines de ses activités en ayant recours à des contrats de location-exploitation. La description de ces opérations et leur incidence sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 figurent à la note 10 des états financiers consolidés et n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 mars 2008.

■ RISQUES ET INCERTITUDES

La Société est confiante sur ses perspectives à long terme. Cependant, afin d'assurer la réalisation de sa stratégie et de ses objectifs de croissance, la Société souhaite diminuer les risques et incertitudes créés par des situations potentiellement défavorables dans son secteur de l'industrie ou sur ses liquidités. Les risques auxquels s'expose la Société sont d'ordre technologique, opérationnel ou financier ou sont inhérents à ses activités ou à ses stratégies d'acquisition.

RÉTENTION DES CLIENTS

Nous sommes tributaires de notre clientèle quant à une tranche importante de nos produits d'exploitation. Si nos clients ne renouvellent pas leurs contrats ou n'achètent pas des services supplémentaires, nos produits d'exploitation pourraient alors diminuer et nos résultats d'exploitation pourraient s'en trouver compromis. Parmi les facteurs pouvant influencer sur la résiliation de contrats, on compte l'évolution de la situation financière de nos clients, l'insatisfaction éprouvée à l'égard de nos produits ou services, le fait que nous retirons ou ne prenons plus en charge nos produits et services existants, le fait que nos clients choisissent ou établissent d'autres technologies pour nous remplacer, et l'évolution des activités de nos clients qui pourraient ne plus avoir besoin de faire appel à nos services, ou d'autres raisons. Par ailleurs, nos clients pourraient retarder ou cesser les mises en œuvre ou l'utilisation de nos services ou encore hésiter à faire la migration vers de nouveaux services. Ces clients ne généreront pas les produits d'exploitation prévus dans les délais espérés, si tant est qu'ils en génèrent, et pourraient être moins enclins à investir dans d'autres services ou produits de notre entreprise à l'avenir. Par exemple, le réseau MERX de la Société génère la plupart de ses revenus de ses ententes contractuelles auprès du gouvernement du Canada, du gouvernement de l'Ontario, du gouvernement du Manitoba et de certaines autres provinces où MERX agit à titre de fournisseur de services pour leurs systèmes électroniques

d'appels d'offres. En mars 2009, le gouvernement du Canada a informé la Société qu'il entendait exercer la première des quatre options de prolongation de son contrat avec MERX, le prolongeant ainsi jusqu'en mai 2010. De plus, la division Global Wine & Spirits de la Société génère la plupart de ses revenus de son entente contractuelle avec la Société des alcools du Québec, laquelle a un terme initial de 3 ans, devant se terminer en avril 2010. Par contre, la Société des alcools du Québec a l'option de renouveler le contrat pour un nombre illimité de périodes additionnelles d'un an. La perte de tels contrats pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats des réseaux MERX et Global Wine & Spirits de la Société. La Société a entrepris et continuera d'entreprendre des démarches de développement commercial, telles que l'expansion internationale, les services d'appels d'offres électroniques et les services d'information pour entreprises privées, dans le but d'augmenter ses revenus, mais il n'existe aucune garantie qu'une telle démarche sera fructueuse ou qu'elle suffira à compenser l'impact de la perte de certains contrats.

ACQUISITIONS

Notre stratégie de croissance comprend la réalisation d'acquisitions. Rien ne garantit que nous trouverons des sociétés intéressantes à acquérir ou que nous aurons les ressources nécessaires pour réaliser toute acquisition. Les acquisitions comportent un certain nombre de risques, notamment ceux-ci : détournement de l'attention de la direction des activités actuelles; perturbation de la poursuite de nos activités; difficultés relatives à l'intégration et au maintien de la totalité ou d'une partie de l'entreprise acquise, de ses clients et de son personnel; prise en charge des passifs divulgués ou non divulgués; prise en considération de lois, de coutumes et de pratiques non familières dans des territoires étrangers; et efficacité des contrôles et des procédures internes de l'entreprise acquise. L'incidence individuelle ou combinée de ces risques pourrait avoir un effet défavorable important sur notre entreprise. De plus, le paiement d'une acquisition peut se traduire par l'épuisement de notre trésorerie. En outre, il existe un risque que nos hypothèses d'évaluation, nos prévisions en matière de fidélisation des clients et nos modèles relatifs à l'acquisition d'un produit ou d'une entreprise soient erronés ou inappropriés en raison de circonstances prévues ou non faisant en sorte que nous surévaluons la cible d'acquisition. Il existe également un risque que les avantages prévus d'une acquisition ne se concrétisent pas comme prévu ou dans la période ou dans la mesure espérée.

ACCEPTATION DE NOS PRODUITS ET SERVICES PAR LE MARCHÉ

Notre succès dépend de l'utilisation répandue d'Internet et des autres réseaux électroniques comme moyen d'exercer des activités commerciales. Pour notre succès futur, il est décisif que le type de services et de produits que nous offrons soient largement acceptés par le marché. La demande relative à nos services et produits et leur acceptation par le marché sont des plus incertaines. Certains de nos services et produits peuvent comporter une nouvelle façon d'aborder la conduite des affaires par nos clients. Si nos produits et services ne parviennent pas à être largement acceptés par le marché, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

RÉPONSE À L'ÉVOLUTION RAPIDE DU SECTEUR

Nous exerçons nos activités sur des marchés qui se caractérisent par une évolution technologique constante, des changements de normes sectorielles, les besoins changeants des clients, le lancement fréquent de nouveaux produits et services et des cycles de vie abrégés des produits. Notre succès dépendra en grande partie de l'efficacité avec laquelle nous parvenons à prévoir l'évolution des normes sectorielles et à y réagir, à lancer sur le marché et à mettre à niveau de nouveaux produits, services et technologies et à mettre à niveau des produits et services existants. Nous pourrions être exposés à d'autres risques financiers en concevant de nouveaux produits, services et technologies, et en les mettant à jour pour demeurer concurrentiels. De nouvelles technologies, par exemple, peuvent rapidement devenir

désuètes ou nécessiter l'apport de capitaux plus importants que ce qui était prévu. Le développement pourrait être retardé pour des raisons indépendantes de notre volonté. De plus, des investissements importants doivent habituellement être faits avant que de nouvelles technologies ne deviennent commercialement viables. Rien ne garantit que nous parviendrons à concevoir, à implanter et à commercialiser de nouvelles technologies, de nouveaux produits ou services ou des améliorations dans un délai raisonnable, ni qu'il y aura un marché pour ceux-ci. Les nouveaux produits et services qui ont recours à des technologies nouvelles ou en cours d'évolution pourraient rendre nos produits et services actuels invendables ou entraîner une chute de leur prix.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Le ralentissement économique actuel pourrait causer la diminution de nos revenus. Le niveau d'activités de nos clients, qui est affecté par le contexte économique, a un effet sur les résultats de nos opérations. Nous ne pouvons ni prédire l'impact de ce contexte économique sur nos revenus futurs, ni prédire quand l'économie montrera des signes importants d'amélioration. Lors d'un ralentissement économique, nos clients et nos clients potentiels annulent, reportent ou retardent souvent leurs nouveaux engagements, ce qui pourrait affecter négativement nos prix, nos revenus et notre rentabilité.

CONCURRENCE

Le marché des affaires électroniques est intensément compétitif et nous devons affronter plusieurs concurrents ayant d'importantes ressources financières, de commercialisation, humaines et technologiques. De nouveaux concurrents peuvent aussi surgir avec le développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits et services. La concurrence pourrait affecter notre stratégie de prix et contribuer à diminuer nos revenus et notre bénéfice net. Elle pourrait aussi compromettre notre capacité à fidéliser nos clients et à en attirer de nouveaux.

DÉFAUT DES LOGICIELS OU DÉFAILLANCE DANS LE TRAITEMENT DES TRANSACTIONS

Tout défaut des produits logiciels, qu'ils nous appartiennent ou soient utilisés sous licence, et tout retard de livraison, de même que toute défaillance ou erreur dans le traitement des transactions électroniques pourraient nuire gravement à nos activités, notamment aux relations avec la clientèle et aux résultats d'exploitation. Afin d'assurer la bonne marche des activités, nous devons protéger notre matériel informatique, et l'information stockée dans nos centres de données contre les dommages éventuels causés par les incendies, les pannes de courant ou de télécommunications, les intrusions, les virus informatiques, les dispositifs nuisibles et les autres dangers similaires. Même si nous avons des systèmes redondants et de réserve pour certains de nos services et produits, ces systèmes pourraient être insuffisants ou pourraient être défaillants et entraîner une interruption de la disponibilité de nos produits ou services pour nos clients. Toute interruption de nos services pourrait nuire à notre réputation et pourrait nous faire perdre des clients ou des produits d'exploitation ou nous exposer à des litiges, nécessiter du service à la clientèle ou des travaux de réparation qui pourraient comporter des coûts importants et détourner la direction de l'exploitation de nos activités.

RISQUES POTENTIELS DE L'UTILISATION D'UN LOGICIEL « D'EXPLOITATION LIBRE »

Comme de nombreuses autres cyber entreprises, nous utilisons un logiciel « d'exploitation libre » afin d'améliorer la fonctionnalité de nos produits et de nos services de manière rapide et économique. Nous faisons face à certains risques inhérents à l'utilisation d'un code d'exploitation libre. Les modalités d'une licence d'exploitation libre peuvent être ambiguës et donner lieu à des obligations imprévues ou incertaines relativement à nos produits et à nos services. Certaines parties de nos technologies brevetées

pourraient être assujetties aux exigences inhérentes à l'utilisation d'un tel logiciel, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la vente de nos produits et de nos services qui incorporent le logiciel d'exploitation libre. D'autres formes d'utilisation sous licence de logiciels d'exploitation libre présentent pour nous des risques quant au respect des exigences relatives à la licence. Si nous ne respectons pas les obligations relatives à la licence, nous risquons une poursuite ou la perte de droit d'utilisation d'un code d'exploitation libre. Le fait d'utiliser un code d'exploitation libre peut également nous amener à élaborer et à vendre des produits susceptibles de contrevenir aux droits de propriété intellectuelle de tiers. Nous pourrions avoir du mal à cibler précisément les concepteurs du code d'exploitation libre et à déterminer si ce code comprend des logiciels exclusifs.

RISQUES D'ATTEINTE AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE TIERS

Nous ne pouvons pas avoir la certitude que nos services et nos offres ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers et il peut arriver que des réclamations alléguant une violation de ces droits soient invoquées contre nous. Ces réclamations pourraient s'avérer coûteuses, nuire à notre réputation et nous empêcher de fournir certains services ou offres. Nous établissons avec nos clients des contrats de licence leur accordant le droit d'utiliser la propriété intellectuelle; ces contrats comprennent un engagement à indemniser le titulaire de la licence contre la responsabilité et les dommages résultant des réclamations de tiers touchant des violations à l'égard des brevets, des droits d'auteur, des marques de commerce ou des secrets commerciaux. Dans certaines circonstances, le montant de ces réclamations pourrait être plus élevé que les revenus provenant du client. Que nous soyons reconnus coupables ou non, les réclamations et les litiges en ce domaine pourraient entraîner des coûts élevés et des pertes de temps importantes, ternir notre réputation ou nous obliger à conclure des ententes en matière de redevances ou des contrats de licence. Si nous étions empêchés de vendre ou d'utiliser des produits ou des services incorporant un logiciel ou une technologie faisant l'objet d'un litige, cela pourrait nous faire perdre des revenus ou nous obliger à assumer des charges supplémentaires afin de modifier ces produits et services avant de les intégrer à de nouveaux projets.

RISQUES LIÉS À LA PROTECTION DE NOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos méthodologies, processus, savoir-faire, outils et techniques exclusifs, ainsi que toute autre propriété intellectuelle dont nous nous servons pour fournir nos services. Nous faisons aussi reconnaître nos droits de marques de commerce liées à la possession et à l'utilisation de notre raison sociale, des noms de nos produits, de nos logotypes et des autres signes dont nous nous servons pour identifier nos produits et services sur le marché. Dans le cours normal de nos activités, nous demandons et obtenons l'inscription de nos marques de commerce auprès d'organismes responsables des marques de commerce dans le monde. Toutes ces mesures nous permettent de faire valoir nos droits de propriété intellectuelle, si le besoin se présente. Néanmoins, dans certains pays où nous exerçons nos activités, il peut arriver que les lois ne protègent pas entièrement nos droits de propriété intellectuelle. De plus, malgré nos efforts, les mesures que nous prenons pour protéger nos droits de propriété intellectuelle peuvent s'avérer insuffisantes pour empêcher ou prévenir les violations de ces droits ou l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle. Il peut aussi arriver que nous ne détectons pas l'utilisation non autorisée de notre propriété intellectuelle ou que nous ne soyons pas capables de prendre des mesures convenables pour assurer le respect de nos droits de propriété intellectuelle.

MAINTIEN DU PERSONNEL CLÉ

Notre rendement dépend en grande partie de celui de nos employés techniques clés et de la haute direction. Notre réussite est largement tributaire de notre capacité continue à trouver, recruter, engager, former, motiver, faire avancer et conserver du personnel hautement qualifié dans les secteurs de la

gestion, de l'administration, des services techniques, des ventes et du marketing, y compris des employés clés des services techniques et de la haute direction. La concurrence à l'égard de ce type de personnel est toujours vive. Notre incapacité à attirer ou à conserver les ressources nécessaires en gestion, en administration, en services techniques, en vente et en marketing ou à attirer de tels employés de façon opportune, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et le prix de nos titres.

FAIRE AFFAIRE SUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS

Nous exerçons actuellement des activités sur certains marchés émergents. Nous prévoyons que nos activités internationales continueront d'exiger une partie importante de l'attention de la direction et des ressources financières afin de localiser nos services et nos produits pour la livraison dans ces marchés, d'approfondir l'expertise en matière de conformité aux organismes de réglementation internationale et de mettre en place des réseaux de vente directe et indirecte et de soutien dans ces marchés. Nous faisons face à un certain nombre de risques liés à l'exercice de nos activités à l'échelle internationale qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation, notamment :

- » les barrières linguistiques, les pratiques d'affaires internationales incompatibles et d'autres difficultés liées à la gestion et à l'administration d'une entreprise mondiale;
- » les difficultés et les coûts liés à la dotation en personnel et à la gestion d'exploitations directes et indirectes géographiquement disparates;
- » les fluctuations des devises et les taux de change et les tarifs douaniers;
- » les structures fiscales multiples, se chevauchant possiblement, et la difficulté associée à la nécessité de se conformer à une grande variété de lois étrangères;
- » les restrictions au commerce;
- » la nécessité de tenir compte des caractéristiques uniques aux systèmes technologiques utilisés à l'échelle internationale;
- » l'instabilité économique ou politique dans certains marchés; et
- » d'autres facteurs de risque mentionnés dans le présent rapport.

Par exemple, dans la République populaire de Chine (la « RPC »), le secteur Internet est soumis à une réglementation rigoureuse en ce qui a trait à la propriété étrangère et aux restrictions sur le contenu. Bien que de nombreux aspects de cette réglementation demeurent incertains, ils visent à limiter la prestation des services d'information dans Internet et à exiger l'obtention de licences quant à divers aspects de cette prestation de services. Cette réglementation a créé de grandes incertitudes concernant la légalité des investissements étrangers et des activités commerciales dans la RPC pour les sociétés qui exercent des activités de consultation reliées à Internet.

Au sein des marchés émergents où nous exerçons des activités, les changements apportés aux lois, aux règlements ou à la politique gouvernementale, ou l'incertitude liée à l'interprétation des lois et règlements touchant nos activités commerciales, pourraient faire augmenter nos coûts, restreindre notre capacité d'exercer nos activités ou entraîner que nous éprouvions des difficultés à faire valoir les droits que nous pourrions avoir ou à savoir si nous nous conformons à l'ensemble des lois, règles et règlements applicables. L'évolution de la conjoncture, notamment d'ordre politique, économique ou social, dans les pays où nous exerçons nos activités, pourrait nous forcer à changer la façon dont nous exerçons nos

activités, à suspendre l'introduction de nouveaux services ou de services étendus ou à mettre carrément fin à nos activités.

TAUX DE CHANGE

Nos revenus sont exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. La Société génère environ 63 % de ses revenus en dollars américains, tandis qu'environ 34 % de ses frais d'exploitation et coûts des revenus sont en dollars américains. Par conséquent, toute dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien réduit les revenus en dollars canadiens que la Société réalise sur ses ventes, sans pour autant produire une diminution correspondante de ses dépenses. Les fluctuations du taux de change sont indépendantes de notre volonté, et il se peut que, dans l'avenir, le dollar américain se déprécie par rapport au dollar canadien, ce qui diminuerait les revenus et les marges. Dans le but de réduire l'effet potentiellement défavorable d'une dépréciation du dollar américain, nous avons conclu des ententes visant à couvrir la valeur d'une partie de nos rentrées de fonds nettes futures en dollars US pour des périodes pouvant aller jusqu'à un an. Notre programme de couverture nous permettra d'obtenir un taux de change moyen (\$ CA/\$ US) de 1,12 au cours de l'exercice 2010 comparativement à 1,02 pour l'exercice 2009.

■ PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Certaines des conventions comptables de la Société exigent d'importantes estimations et hypothèses au sujet des événements futurs qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes afférentes. Il est impossible de déterminer avec certitude ces événements futurs ni leurs effets. C'est pourquoi la détermination des estimations repose sur le jugement de la direction. Les résultats réels pourraient différer des estimations, et tout écart pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Société.

ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS D'ACQUISITION IDENTIFIABLES ET DE L'ÉCART D'ACQUISITION

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple. Le coût total de l'acquisition est réparti entre les divers actifs nets sous-jacents en fonction de leur juste valeur marchande respective, selon les estimations. Conformément à cette méthode de répartition, la Société doit calculer et attribuer aux actifs incorporels acquis une valeur et une durée de vie estimative. De telles évaluations nécessitent beaucoup de discernement et l'utilisation d'estimations et d'hypothèses, notamment en ce qui a trait aux rentrées et sorties de fonds futurs, aux taux d'actualisation et à la durée de vie des actifs. Ces calculs ont une incidence sur le montant de l'amortissement comptabilisé dans les périodes futures. La Société révisé la valeur comptable de l'ensemble des actifs incorporels d'acquisition identifiables et de l'écart d'acquisition lorsque certaines conditions sont réunies, afin de déterminer s'il y a eu réduction de valeur. Comme l'évaluation des actifs incorporels d'acquisition identifiables et de l'écart d'acquisition nécessite une importante part d'estimation et de discernement en ce qui a trait au rendement futur et à la juste valeur, toute variation des estimations actuelles du rendement futur et de la juste valeur peut avoir un effet sur les résultats futurs de la Société.

IMPÔTS

La Société doit évaluer les impôts sur les bénéfices pour chaque territoire où elle exerce ses activités, ce qui inclut la nécessité d'estimer une valeur pour les pertes d'exploitation nettes actuelles, en fonction de l'évaluation par la Société de sa capacité à les utiliser contre du revenu imposable futur avant qu'elles n'expirent. Si l'évaluation par la Société de sa capacité à se servir des pertes d'exploitation nettes s'avère

inexacte, ceci augmenterait ou réduirait la charge d'impôts et, en conséquence, influencerait sur le bénéfice net de la Société pour l'exercice correspondant.

Nous sommes sujets à être vérifiés par les autorités fiscales dans différentes juridictions. Puisque l'établissement des passifs fiscaux implique certaines incertitudes dans l'interprétation de lois fiscales complexes, nous utilisons les meilleures estimations de la direction pour déterminer les passifs fiscaux potentiels. Les différences entre les estimations et les montants actuels sont enregistrées dans le bénéfice net au moment où elles peuvent être évaluées.

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Les options d'achat d'actions octroyées aux employés après le 1^{er} avril 2002 sont comptabilisées selon la méthode de la juste valeur, laquelle consiste à imputer des charges au bénéfice au moment de l'émission des options d'achat d'actions. La juste valeur des options d'achat d'actions est calculée selon un modèle financier nécessitant l'utilisation de diverses hypothèses, comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité prévue des actions sous-jacentes, la durée de vie attendue des options d'achat d'actions et le taux de rendement sous forme de dividendes prévu des actions. La Société utilise le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. Les modèles d'évaluation du prix des options nécessitent la prise en compte d'hypothèses très subjectives, dont la volatilité prévue des prix. La Société utilise les taux de volatilité prévus, lesquels se fondent sur des cours historiques modélisés pour les exercices futurs. Tout changement dans les hypothèses subjectives utilisées peut exercer une influence considérable sur la juste valeur estimée et influencer le bénéfice net de la Société.

■ CHANGEMENTS APPORTÉS AUX NORMES COMPTABLES

INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Le 1^{er} avril 2008, la Société a adopté le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). Ce chapitre impose à une entité de présenter des informations pour permettre aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures de gestion du capital. Les exigences de présentation relatives au chapitre 1535 sont contenues dans la note 15 afférente aux états financiers consolidés.

INSTRUMENTS FINANCIERS – INFORMATIONS À FOURNIR ET PRÉSENTATION

Le 1^{er} avril 2008, la Société a adopté les chapitres 3862 et 3863 du manuel de l'ICCA, « Instruments financiers – informations à fournir » et « Instruments financiers – présentation ». Ces nouveaux chapitres précisent les risques associés aux instruments financiers comprenant la juste valeur ainsi que les risques de crédit, de liquidité et de marché. Ils établissent également des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». L'adoption du chapitre 3862 exige des informations complémentaires qui sont présentées à la note 16 des états financiers consolidés.

RISQUES DE CRÉDIT ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN ») a publié l'Abrégé du CPN-173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers », qui prévoit que le risque de crédit propre à une entité et le risque de crédit de la contrepartie doivent être pris en compte pour déterminer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris d'instruments dérivés. L'Abrégé du CPN-173 doit s'appliquer rétrospectivement sans retraitement des états financiers des périodes

antérieures. La date d'entrée en vigueur pour la Société est le 1^{er} avril 2008. L'adoption de cette interprétation n'a eu aucune incidence sur la situation financière, les résultats ou les flux de trésorerie de la Société.

■ CHANGEMENTS FUTURS APPORTÉS AUX NORMES COMPTABLES

ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

En vigueur pour les exercices commençant le 1^{er} octobre 2008, le chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». La Société adoptera les nouvelles normes aux états financiers consolidés de l'exercice commençant le 1^{er} avril 2009. Le nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicable aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale. Il établit aussi la norme relative aux actifs incorporels développés à l'interne qui remplissent les critères de reconnaissance d'un actif. La Société évalue présentement l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur ses états financiers consolidés.

IMPLANTATION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

La Société évalue actuellement l'incidence et l'effet potentiel qui pourrait résulter de la préparation des états financiers consolidés de la Société selon les IFRS étant donné que le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les IFRS remplaceront les présentes normes et interprétations canadiennes pour les sociétés publiques. L'adoption des IFRS aura une incidence sur les états financiers consolidés de la Société durant l'exercice financier de 2012. La Société effectue actuellement une analyse comptable approfondie afin d'identifier des différences entre les IFRS et les pratiques comptables et procédures actuellement adoptées par la Société. Les prochaines étapes seront d'évaluer l'impact d'adopter IFRS 1, « Première adoption des Normes internationales d'information financière », pour concevoir et planifier l'exécution, pour identifier les solutions possibles au niveau de la comptabilité, du système d'information et des affaires, et pour fournir la formation appropriée au personnel des finances et aux cadres supérieurs.

■ ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ces C&AD comprennent certains énoncés prospectifs à l'égard de la Société. Ces énoncés, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux que la Société avance dans ces énoncés. Nous considérons que ces prévisions sur lesquelles ces énoncés sont fondés sont raisonnables. Cependant, nous tenons à prévenir le lecteur que ces prévisions liées à des événements futurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société, peuvent se révéler incorrectes, étant donné qu'elles sont soumises à des risques et incertitudes qui ont une incidence sur nos activités. Nous déclinons toute intention ou obligation de mettre à jour ou de revoir tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf où requis par les législations en valeurs mobilières en vigueur.

■ CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Avec prise d'effet le 1er avril 2008, la Société a adopté le Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ce nouveau règlement établit les obligations d'information et de déclaration en vigueur pour les exercices se terminant le 15 décembre 2008 ou après cette date.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La direction de la Société, en collaboration avec le chef de la direction financière, a conçu des contrôles et procédures de communication de l'information (conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée au comité de vérification et au conseil d'administration, et que l'information qui doit être présentée dans les rapports de la Société est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières. La direction a également évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) et a conclu que lesdits contrôles et procédures sont efficaces pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2009.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de la Société, en collaboration avec le chef de la direction financière, a conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière en vue de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux PCGR de la Société. Ils ont également évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société et ont conclu que ledit contrôle était efficace. En date du 31 mars 2009, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu lieu au cours des plus récentes périodes, qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ce contrôle interne.

■ INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Ce rapport a été rédigé en date du 9 juin 2009.

Certaines informations additionnelles, telles que la notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com.

Les actions de Mediagrif sont inscrites à la Bourse de Toronto et s'échangent sous le symbole MDF.

Le nombre d'actions ordinaires en circulation au 9 juin 2009 était de 13 974 058.

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation au 9 juin 2009 était de 668,400.